

Construire une vision et un cadre pour une organisation autonome

Cette formation a pour objectif de construire un cadre propice à l'autonomie et à l'épanouissement de tous. Elle s'adresse aux établissements ou structures qui ont une volonté de fonctionner en équipes autonomes et qui ont besoin de structurer leur démarche, mettre un cadre afin que cette transformation soit efficace et durable.

Objectifs

- Favoriser un alignement de toutes les parties prenantes autour de l'organisation en autonomie.
- Etablir le cadre spécifique de la structure ou de l'établissement et de son projet.
- Adopter une posture favorisant l'engagement de toutes les parties prenantes dans le projet.
- Construire, mettre en œuvre et ajuster un plan d'action pour faire évoluer l'organisation et ses modes de fonctionnement.

Programme

Session 1 - Se projeter dans l'auto-organisation et les rôles qui la composent

Session 2 - Identifier les atouts et les freins, individuels et collectifs, pour amorcer une dynamique de changement

Session 3 - Construire ensemble le cadre de la nouvelle organisation

Session 4 - Élaborer la feuille de route des prochaines étapes et les actions à mettre en place

Les sessions 5 et 6 sont à organiser 6 à 12 mois plus tard, en fonction de l'avancée de la transformation.

Session 5 - Relire le chemin parcouru à partir de la vision partagée

Session 6 - Ajuster la feuille de route pour consolider les changements et soutenir la transformation

Infos clés



Pour qui ?

Un Comité de Pilotage composé d'encadrants, dirigeants, fonction support et terrain. du secteur médico-social. Il n'y a pas de pré-requis.



Modalités d'accès

Avoir accès à un smartphone et à internet.



Moyens pédagogiques et modalités d'évaluation

Formation en présentiel.

Temps d'échanges et d'accompagnement avec le formateur, travaux en sous-groupes, retours d'expérience et analyse des pratiques.

Évaluation : formalisation écrite et orale du cadre de la transformation et élaboration d'un plan d'action.



Durée et format : 21h (3 jours)

2 jours consécutifs et 1 jour 6 à 12 mois après

Intra ou inter structure



Profil du formateur

Animateur facilitateur, spécialiste de l'accompagnement de structures en transformation